

9
Phil. Puisque vous faites tant de fonds sur cette distinction des Colleges des Electeurs & Princes, il faut que je vous dise que la consequence que vous en tirez n'est pas mesme veritable à l'égard du simple droit & dans la theorie.

Eug. Après cela vous nierez qu'il fait jour, & que nous parlons.

Phil. Doucement mon cousin; je vous prie de vous donner un peu de patience, & je me promets, que vous serez ébranlé. N'est il pas vray que tout cet avantage, que vous donnez icy aux Electeurs dans la Diete, ne peut avoir lieu qu'en ces matieres qui dependent de la pluralité des voix.

Eug. Je l'auoue.

Phil. Et a l'égard des autres un Prince est égal a un Electeur.

Eug. J'y consens.

Phil. Maintenant, dites moy, si les choses qui dependent de la pluralité, sont plus considerables que les autres.

A 6

Eug